

**Mairie d'Anvin**  
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 29 MARS 2016**

---

Réunion du 29 mars à 20 heures en suite des convocations en date du 18 mars. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Dominique Merlin, excusé et Philippe OBOEUF.

**DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :**

-approbation du compte-rendu à l'unanimité.

-le permis de construire pour la salle de classe est en cours.

-chaufferie bois : une visite a été faite le 25 février en présence de tous les protagonistes ; une vérification complète a été faite ainsi que le vidage de la moitié du silo. Redémarrage puis fonctionnement. L'entreprise Trione a revu l'étanchéité, il faut repartir sur de nouvelles plaquettes et mettre en demeure la SIC bois énergie, fournisseur des plaquettes. Il faudra prévoir un processus de suivi, le système d'alerte n'a pas été mis en place par le chauffagiste et il faudra également penser à une dalle au niveau de la trémie de chargement.

-indemnités des élus : la loi de janvier 2016 impose aux maires des communes de – 1000 habitants de bénéficier de l'indemnité au taux maximum. Un nouveau calcul doit être fait. Après échanges, il est décidé d'attendre une éventuelle jurisprudence ou un changement dans la loi.

**APPROBATION DES COMPTES 2015 :**

Un ensemble de documents est remis aux membres du Conseil Municipal : le compte de gestion et le compte administratif font apparaître les mêmes résultats :

Dépenses de fonctionnement :	543 753,08	Dépenses d'investissement :	331 055,94
Recettes de fonctionnement :	657 435,73	Recettes d'investissement :	501 591,69
Excédent de clôture :	113 682,65 €	Excédent de clôture :	170 535,75 €

L'excédent reporté des exercices précédents s'élève à 37 468,97.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

Le compte administratif est adopté à la majorité par 12 voix pour (le Maire ne pouvant prendre part au vote)

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité par 13 voix pour 76 213,68 € au compte 1068 (pour l'investissement) et 37 468,97 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**VOTE DES TROIS TAXES :**

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes locales directes. Il fait part de son souhait de maintenir les taux de 2015 tout en précisant que les bases d'imposition sont augmentées par l'Etat. Des élus proposent, pour l'an prochain, de réfléchir à une augmentation des taux. Le conseil municipal, à la majorité des personnes présentes (12 voix pour et 1 abstention) :

**Décide** de retenir les taux suivants pour l'année 2016 :

- taux de taxe d'habitation : 17,42%
- taux de taxe sur le foncier bâti : 16,03%
- taux de taxe sur le foncier non bâti : 39,12%

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Mr Vanneuville présente les propositions de subventions 2016 pour un montant global de 12 640 €. Accord du CM à l'unanimité, cette somme sera intégrée au budget 2016.

Concernant Entraide Solidarité, la question sera vue avec le CCAS.

**BUDGET PRIMITIF 2016 :**

Mr le Maire annonce que le fond de soutien aux TAP nous maintient une aide de 90€ par élève pour 2016. Le budget 2016 sera un petit budget, il y aura s'il le faut un budget supplémentaire en cours d'année. Néanmoins, des priorités sont dégagées :

- salle de classe pour ouverture RPC.
- Salle des fêtes : toilettes, accessibilité
- voirie : trottoirs, sécurité et signalétique, rue de Fleury, éclairage passages piétons, rue de Mazinghem (eaux devant le 1680)

Mr le Maire rencontre la caisse des dépôts ce vendredi où il sera question d'emprunts à taux 0. Le CM donne son accord à Mr le Maire s'il faut négocier un emprunt.

Le budget 2016 se détaille comme suit :

- dépenses de fonctionnement : 616 185,80
- recettes de fonctionnement : 617 156,17
- dépenses d'investissement : 236 442,68
- recettes d'investissement : 236 715,71

Il est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

### **CALENDRIER :**

02 avril : parcours du cœur SI

16/17 avril : salon des loisirs créatifs SI

22 avril : théâtre Sillons de culture

06 mai : passage des 4 jours de Dunkerque

08 mai : défilé commémoratif

15 mai : passage de la route des vacances

21 mai : passage du Paris-Arras Tour

24 mai : don du sang

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Problème de bruit VMC à la salle des fêtes : il faudra diminuer la vitesse.

Porte du milieu de la salle des fêtes ouverte : oubli de la part de qui ?

Entraide Solidarité enfermée le 22 mars lors des TAP : porte de sortie verrouillée par les enseignants

Problème de chaudières : défaut de suivi : alimentation (poste, garderie), entretien des différentes chaudières

Réunion Restos du Cœur : 5 réponses apportées par les conseils municipaux voisins.

**Prochain conseil : jeudi 19 mai**